

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 5 novembre 2019 à 19h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, maire,
M. Mario Casavant,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
Mme Annie Dussault, conseillère,

Absents :

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2019-11-112

Il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal des séances du 1^{er} octobre 2019;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Suivi des dossiers;
7. Noël école St-Laurent;
8. Sécurité Civile;
9. Comité ÉLÉ 2019;
10. Salaire élection;
11. Date séances 2020;
12. Entente urbanisme MRC;
13. Maison des Jeunes;
14. Dépôt intérêts pécuniaires;
15. Banque d'heure Infotech;
16. Droit de passage Pionniers de Valcourt;
17. Octroi contrat collecte matières résiduelles 2020;
18. Questions de l'assemblée;
19. Affaires nouvelles;
 - 19.1 Adoption Règlement 2019-328
 - 19.2 Contrat de Déneigement
20. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2019

2019-11-113

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 1er octobre 2019;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,

Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} octobre 2019, et que le procès-verbal du 1^{er} octobre 2019 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Des questions sont posées sur le retrait des troncs d'arbres et de la balancelle de la rivière, à la base du pont.

Des commentaires sont également partagés concernant les dos d'âne et les normes du ministère. Il est également mentionné que la hauteur des dos d'âne pourrait nuire aux opérations de déneigement s'ils sont trop hauts. Le conseil avise les citoyens que les dos d'âne seront mesurés et réduits si nécessaire.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2019-11-114

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 5 novembre 2019, telle que modifiée, pour un montant de 94 130.13\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #201900289 à #201900305), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. RAPPORT DES COMITÉS

Derek informe qu'un comité pour l'église est formé.

6. SUIVI DES DOSSIERS

Il n'y a pas de suivi de dossiers.

7. NOËL ÉCOLE SAINT-LAURENT

2019-11-115

Attendu que la municipalité a reçu une demande d'aide financière de 140\$ pour la fête de Noël des élèves de l'école Saint-Laurent;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité accorde une aide financière de 140\$ à l'école Saint-Laurent pour la fête de Noël des élèves.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2019-11-116

Attendu que la *Loi sur la sécurité civile* a pour objet la protection des personnes et des biens contre les sinistres.

Attendu que le « Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre » entre en vigueur le 9 novembre 2019.

Attendu que le conseil municipal de la Municipalité de Lawrenceville désire assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres majeurs.

Attendu que les municipalités sont les premières responsables de la gestion des interventions lors d'un sinistre majeur en regard des fonctions de décision et de coordination pour assurer la protection des personnes et la sauvegarde des biens sur leur territoire.

Attendu que par sécurité civile on entend l'organisation d'opérations de prévention, de préparation, d'intervention ou de rétablissement dans le cas d'un sinistre majeur.

Attendu que certaines parties du plan sont propres à la municipalité de Lawrenceville et que certaines parties s'appliquent à l'ensemble des 7 municipalités partenaires de la démarche de planification.

Attendu que le plan de sécurité civile intermunicipal de la Région-de-Valcourt, ainsi que la partie propre à la municipalité de Lawrenceville ont été révisés et rédigés en s'inspirant du modèle proposé par le ministère de la Sécurité publique chargé de l'application de la *Loi sur la sécurité civile*.

Attendu que le plan de sécurité civile intermunicipal de la Région-de-Valcourt, ainsi que la partie propre à la municipalité de Lawrenceville ont été révisés et rédigés en retenant des mesures pouvant permettre de se conformer au « Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre ».

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que la municipalité adopte le plan de sécurité civile intermunicipal « révisé » de la Région-de-Valcourt.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

9. COMITÉ ÉLÉ 2019

2019-11-117

Attendu que la municipalité a reçu une demande d'aide financière de 45\$ du comité d'éveil à la lecture et à l'écriture (ÉLÉ) pour 2019;

Attendu que ce montant avait été budgété en 2019;

Il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité accorde une aide financière de 45\$ au comité ÉLÉ pour 2019.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

10. SALAIRE ÉLECTION

2019-11-118

Attendu que des élections se tiendront dans la municipalité et qu'un personnel électoral devra être recruté pour ces élections,

Attendu que la rémunération du personnel électoral doit être fixée par le conseil municipal,

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la rémunération du personnel électoral se fasse selon les taux minimums prévus à cet effet, tel qu'ils apparaissent dans le tableau paru dans la Gazette Officielle du Québec le 19 janvier 2019.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

11. DATES SÉANCES 2020

2019-11-119

Attendu que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

Attendu que le règlement municipal no. 2008-270, modifié par le règlement 2017-315, définit les règles relatives à la tenue des séances du conseil municipal ;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020, le mardi, séances qui débuteront à 19h30 :

14 janvier	7 avril	7 juillet	6 octobre
4 février	5 mai	11 août	3 novembre
3 mars	2 juin	1 ^{er} septembre	1 ^{er} décembre

Et qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général conformément à la loi.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

12. ENTENTE URBANISME

2019-11-120

Attendu que la MRC du Val-Saint-François offre une entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique pour une période d'un an soit du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020;

Attendu que le Village de Lawrenceville a reçu une proposition pour la réalisation de divers dossiers ponctuels en matière d'urbanisme et de cartographique;

Attendu que le Village de Lawrenceville désire participer à cette entente aux conditions suivantes : ressource de rédaction et de support conseil à 50\$/heure et ressource de cartographie et de support technique à 30\$/heure;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault;

Que le Village de Lawrenceville adhère à l'entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique aux conditions ci-haut mentionnées,

Et que le Village de Lawrenceville réserve un montant de 500.00\$ pour l'année 2020 selon la répartition suivante : 7 heures pour la ressource de rédaction et de support conseil et 5 heures pour la ressource cartographique et de support technique.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

13. MAISON DES JEUNES

2019-11-121

Attendu la demande d'aide reçu de la Maison des Jeunes l'Initiative de Valcourt de 150\$ par jeune fréquentant la Maison des Jeunes, soit 750\$ pour 5 jeunes;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Qu'une aide de 750\$ soit accordée à la Maison de Jeunes en réponse à leur demande.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

14. DÉPÔT INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Les déclarations d'intérêts pécuniaires du maire, Monsieur Derek Grilli, des conseillères, Mesdames Valérie Fontaine Martin et Annie Dussault, et des conseillers, Mario Casavant, Éric Bossé et Claude Jeanson sont déposées au conseil

15. BANQUE D'HEURES INFOTECH

2019-11-122

Attendu que la municipalité a épuisé sa banque d'heures pour les services d'Infotech;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la municipalité achète une nouvelle banque de 14 heures pour les services comptables et de formation au montant de 1 120\$ plus taxes.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

16. DROIT DE PASSAGE PIONNIERS DE VALCOURT

2019-11-123

Attendu la demande du Club de motoneige les Pionniers de Valcourt pour un droit de passage sur la piste cyclable de la rue Principale (243) à Millette et Fils;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la municipalité accorde un droit de passage d'un an au Club de motoneige les Pionniers de Valcourt sur la piste cyclable de la rue Principale (243) à Millette et Fils.

Que ce droit de passage soit conditionnel à l'installation, par le club de motoneige de les Pionniers de Valcourt, d'une pancarte indiquant un 'CUL DE SAC' au Chemin des Amoureux.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

17. OCTROI CONTRAT COLLECTE MATIÈRES RÉSIDUELLES

2019-11-124

Attendu qu'une demande d'appel d'offre pour la collecte, le transport et l'enfouissement des matières résiduelles pour l'ensemble du territoire de la municipalité pour une période de 12 mois;

Attendu que cette demande a été affichée sur le SEAO et a été publiée dans La Pensée de Bagot;

Attendu que l'ouverture de la soumission reçue s'est déroulée au bureau de la municipalité le 24 octobre dernier à 11h00, et que le résultat de l'appel d'offre a été établi au même moment;

Attendu que le plus bas soumissionnaire conforme a été la compagnie Sanie-Estrie Inc.;

Il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité accepte la soumission de Sani-Estrie Inc. pour douze (12) mois, au montant de 18 471.70\$ pour la collecte et le transport effectué le vendredi, de 18 108.56\$ pour l'enfouissement et de 990\$ pour le conteneur de l'école Saint-Laurent, pour un total de

37 570.26\$ avant taxes;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

18. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Des questions sont posées concernant la sécurité du pont de la rue de l'Île.

Il est mentionné au conseil que des poids lourds circulent sur la rue Beauregard.

19. AFFAIRES NOUVELLES

2019-11-124

19.1 Adoption du règlement 2019-328

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

MUNICIPALITÉ DE LAWRENCEVILLE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-11-124

Adoption du règlement no 2019-328 visant à modifier le règlement de zonage numéro 2008-263 de la municipalité.

ATTENDU QUE la municipalité de Lawrenceville applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

ATTENDU QUE pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter le 1 octobre 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Jeanson
appuyé par Valérie Fontaine-Martin
et résolu unanimement

Que soit adopté le règlement numéro 2019-328, conformément aux dispositions de l'article 134 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

ADOPTÉ À LAWRENCEVILLE, CE 1^{ER} JOUR D'OCTOBRE 2019

(signé) _____ maire

(signé) _____ sec.-trés.

COPIE CONFORME CERTIFIÉE

François Paquette
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-11-125

19.2 Déneigement Municipal

Attendu qu'un appel d'offre a été placé sur le SEAO pour le déneigement municipal des chemins;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eue lieu le 10 octobre au bureau municipal;

Attendu qu'aucun soumissionnaire n'a soumissionné pour le contrat de déneigement;

Attendu que tous les contracteurs de la région ont été invités à soumissionner pour le déneigement des chemins municipaux pour la saison 2019-2020;

Attendu qu'une seule offre a été reçue soit celle de Yves Fontaine et Michael Jeanson;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que le contrat de déneigement soit octroyé à Yves Fontaine et Michael Jeanson pour un montant de 7 000\$ du kilomètre.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

2019-11-126

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Éric Bossé, à 20h10, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

François Paquette, directeur général